# **CHALLENGE DU SOIR 2025-2026**

## Règlement

#### I) PHASE DE QUALIFICATION PAR DISTRICT

#### 1- Organisation

- Le nombre de séances et de matchs sera fonction du nombre d'équipes inscrites
- Les séances seront adaptées (poule, patton américain ou suisse)

#### 2- Inscriptions et droit de table

- Sur le site de la FFB
- Chaque équipe peut inscrire jusqu'à 8 joueurs
- Droits de table : 20€ par séance (4 séances = 80€, 5 séances = 100€)
- Ces droits de table seront réglés lors de la première séance
- Dans la tradition du challenge du soir, un pot convivial sera proposé lors d'une des séances dans la mesure du possible (accord entre les clubs receveurs)

#### 3- Mise en place des séances

La mise en place sera définie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de séances retenues

#### 4- Marque

- La marque retenue est la marque IMP avec handicap
- Les arbitres veilleront à appliquer la même formule de calcul du handicap pour chaque séance
- Le handicap sera calculé de la façon suivante :
  - o Calcul du total IC des 4 joueurs de chaque équipe présents à la table
  - o Calcul de la différence IC entre les 2 équipes
  - o Calcul du handicap selon la formule suivante :

Différence du total d'IC	120
Nb de donnes X	exemple 12 $x = 9.6 IMP$
150	150

- Toutefois, afin d'éviter des écarts trop importants, le handicap ne pourra dépasser les plafonds suivants selon le nombre de donnes :
  - o 10 points IMP pour 12 donnes
  - o 8 points IMP pour 10 donnes
  - o 6 points IMP pour 8 donnes

## II) **FINALE COMITE**

Le nombre d'équipes qualifiées par District sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées et se jouera en une seule finale de 40 équipes maximum.

Lieu : Aix en ProvenceWE des 27 et 28 juin

## Marque:

IMP avec handicap (calcul identique à celui qui aura été retenu pour les qualifications)